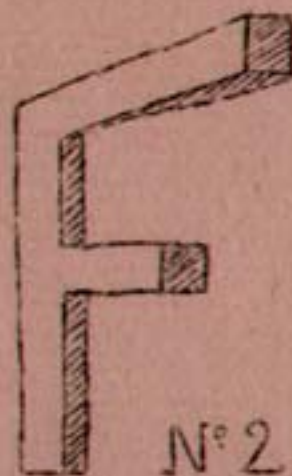


Supplément à ROUGE  
Boîte Postale 201  
PARIS 19<sup>e</sup>



## A BAS L'ETAT POLICIER !

14 Novembre: arrestations "preventives" de 200 militants révolutionnaires. 15 Novembre: comme la veille les flics de Marcellin quadrillent Paris et procèdent à 2631 arrestations (chiffre officiel)

17 Novembre: arrestation de 3 syndicalistes du Centre National des Jeunes Agriculteurs accusés d'avoir "retenu" un ministre. 18 Novembre: greve à l'EDF à l'appel de la CGT: interventions et provocations policières se succèdent dans de nombreux centres.

La "nouvelle société" ne sait pas cacher ses matraques et ses flics! Plus que jamais la précarité du régime est évidente!

La bourgeoisie ne sait plus où donner de la tête, ne peut pas à la fois protéger ses ministres et empêcher les gauchistes de manifester.

Ses jours sont comptés, chaque greve, chaque manifestation doit préparer à des luttes plus radicales vers l'assaut final.

## ASSEZ DE "DIALOGUES"

La législation du travail en vigueur prévoit un certain nombre d'organismes groupant à la fois les représentants des salariés et les représentants des employeurs. Certains ont pour principale activité la gestion de fonds pour l'aide sociale (comités d'entreprises pour le secteur privé, commission A.S.A. à l'arsenal, C.A.S. à l'E.G.F. etc...) D'autres ont pour rôle de régler les revendications des personnels, pour l'arsenal les commissions paritaires, locales ou nationales, tant ouvriers que techniciens.

De plus, on a vu fleurir, sous la 5ème république, à l'intention des entreprises nationales ou des fonctionnaires un certain nombre de commissions, plus ou moins éphémères (Toute, Martin, etc...)

Depuis Mai, les gouvernants ont

manifesté une certaine volonté de "dialogue" avec les organisations représentatives et ont reçu de nombreuses fois les organisations syndicales ouvrières, paysannes, et patronales.

Ces procédures semblent à première vue logiques.

Pourtant si l'on regarde de plus près leur fonctionnement et leurs résultats, en temps normal on ne peut constater que ce ne sont que des trompe-couillons. Les commissions Toute et Consorts ne répartissent entre les différentes catégories que la masse salariale décide ailleurs: A qui va-t-on enlever dix ronds pour les donner aux autres?

Quand le gouvernement reçoit les organisations syndicales

.../...